

09H00 : ACCUEIL

09H15 : INTRODUCTION DES TRAVAUX PAR HAKIM KAMOUCHE - RESPONSABLE DU SERVICE FONDS SOCIAL EUROPEEN- CHEF DE PROJET GESTION DES AGES – DIRECCTE, UNITE TERRITORIALE DU VAL D'OISE

Le contrat de génération : un levier sur lequel les entreprises doivent prendre appui pour renouveler les pratiques managériales en matière de gestion des âges.

09h30 : THEME 1 « LES NOUVELLES GENERATIONS AU TRAVAIL »

Quels sont les freins et les difficultés rencontrés par les entreprises pour réussir l'intégration des nouvelles générations et quels problèmes particuliers peut soulever la gestion d'une équipe multi-générationnelle ?

En quoi les nouvelles générations qui sont ou arrivent sur le marché du travail seraient différentes de celles qui les ont précédées ? Comment les manager au quotidien, les motiver et les fidéliser ?

Comment s'illustre la notion de « choc générationnel » et quelles sont les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour gérer ces chocs et développer les coopérations ?

Solidarités intergénérationnelles : quels types de liens s'établissent entre les générations ? Se contentent-elles de cohabiter ou coopèrent-elles ensemble et quelles sont les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour développer ou renforcer ces solidarités ?

10h45 : THEME 2 « LES TRANSMISSIONS INTERGENERATIONNELLES »

Qu'est ce qui fait que les entreprises françaises ont du mal à faire que les différentes générations apprennent les unes des autres et comment développer cette forme d'apprentissage ?

Les modalités et le processus de transmission : objectifs, organisation dans le temps, suivi, évaluation et validation des apprentissages, stimulations et motivation

Les contenus des transmissions : il y a naturellement les transmissions du sénior vers les jeunes mais il y a également celles du jeune vers le sénior ; qu'est-ce que peut transmettre le jeune au sénior ?

Les acteurs impliqués : La transmission s'inscrit dans un schéma triangulaire : le senior, le jeune et le manager et c'est le manager qui anime le processus de transmission. Quel est le rôle du manager et quelles sont les bonnes pratiques à privilégier

12h15 : CONCLUSION DES TRAVAUX PAR HAKIM KAMOUCHE – RESPONSABLE DU SERVICE FONDS SOCIAL EUROPEEN – CHEF DE PROJET GESTION DES AGES DIRECCTE, UNITE TERRITORIALE DU VAL D'OISE



INVESTIR DANS L'AVENIR SANS RENONCER À L'EXPÉRIENCE
www.contrat-generation.gouv.fr

Atelier Intergénérationnel

Jeudi 17 octobre 2013 de 09h30 à 12h30
DIRECCTE – Unité Territoriale du Val d'Oise – 3 bd de l'Oise
95014 CERGY PONTOISE

Solidarités et transmissions Intergénérationnelles

Avec le témoignage de
Monsieur Jean-Claude BELLANGER -
Secrétaire Général des Compagnons du Devoir



